



Nancy, le jeudi 7 novembre 2019

## FICHE PRESSE

# Nouveauté en Meurthe-et-Moselle : un réseau de fermes ambassadrices de la biodiversité

Sensibiliser et mobiliser l'ensemble de la profession agricole et le grand public à la biodiversité est un enjeu de taille pour le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle qui ont lancé **officiellement un réseau d'exploitations agricoles ambassadrices le jeudi 7 novembre 2019 à 11h à Belleville**, en présence de **Audrey Normand**, vice-présidente déléguée à l'agriculture et à l'environnement du conseil départemental, et de **Jérémy Jenneson**, vice-président de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle.

Ce nouveau réseau compte 6 fermes partenaires dans le département et développent des pratiques agro-écologiques favorables à la biodiversité.

### **Contexte :**

L'intensification des pratiques agricoles des dernières années, la spécialisation des productions combinées à la simplification des paysages impactent régulièrement les écosystèmes. La prise de conscience de la profession agricole et du grand public se généralise avec une volonté farouche d'inverser la tendance. Des initiatives individuelles d'agriculteurs, basées sur la synergie entre la biodiversité et l'agriculture se développent progressivement.

### **Enjeux :**

La création de ce réseau vise à développer une dynamique départementale en mettant en lumière les exploitations agricoles « ambassadrices » de la biodiversité. La sensibilisation de l'ensemble de la profession et du grand public constitue un enjeu essentiel de ce dispositif.

Sur les 6 territoires du département de la Meurthe-et-Moselle, 6 fermes ambassadrices sont partenaires. Ces dernières ont été sélectionnées sur la base d'un ou plusieurs des critères suivants :

- type d'exploitation (céréalière, éleveur, laitier...)
- implication dans un processus « vertueux » (agriculture biologique, agriculture de conservation, ferme Dephy, agri-faune, observatoire biodiversité, MAE...)
- mode de vente des produits (transformation sur place, circuits courts...) et affiliation à un réseau spécifique (Saveurs Paysanne, Fermiers Lorrains, Paysan Bio Lorrain)
- diversification des productions (miel,...)
- présence de terrains dans une zone naturelle protégée type ENS ou Natura 2000

### **Résultats attendus :**

Des diagnostics agricoles et biodiversité sur les 6 exploitations retenues seront élaborés.

Des animations techniques au sein des 6 exploitations ambassadrices seront organisées afin d'animer le réseau professionnel agricole : présentation des aménagements réalisés sur le plan technique, économique, environnemental.

Le volet sensibilisation/formation à l'agro-écologie des exploitants ambassadeurs se poursuivra, mais s'ouvrira aussi à d'autres pratiques agricoles vertueuses et durables (circuits de proximité, programme éco-phytosanitaire...). La réalisation et diffusion de publications techniques pourra être un vecteur de transmission non négligeable.

L'accompagnement de nouveaux aménagements (plantations, couverts favorables à la biodiversité, aménagement de mares...) sur ces exploitations seront encouragés.

Aussi, l'évaluation des effets sur les pratiques, les résultats de l'exploitation et sur la biodiversité par le biais d'un suivi scientifique durable sera mise en place.

Enfin, des actions de sensibilisation du grand public et des scolaires, à l'occasion de portes ouvertes, chantiers pédagogiques, stands seront effectuées.

### **Acteurs mobilisés :**

- Le porteur du projet : conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
- Son partenaire principal et co-animateur du réseau de fermes : Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle
- Les exploitants des 6 fermes retenues sont :
  - Terres des Lorraine : EARL des Noires Terres
  - Lunévillois : GAEC de la Meix
  - Val de Lorraine : GAEC du Vaudoux
  - Briey : Christian DELAFONT
  - Longwy : François et Pierre MAIGRET,
  - Métropole : LORTIE – du fait de son activité de maraichage et de son statut d'association d'insertion, cette exploitation est susceptible de recevoir un public professionnel concerné par l'insertion ou la reconversion professionnelle
- De nombreux partenaires : CAUE 54, ENSAIA, associations naturalistes locales...

### **Rappel du calendrier :**

- Janvier 2019 : lancement de la recherche des 6 exploitations
- 7 Novembre 2019 : lancement officiel de l'opération avec visite d'une ferme en présence des élus CD54 et Chambre d'agriculture
- 2020 : organisation de 1ères rencontres professionnelles sur ces exploitations
- Au fil de l'eau : nouveaux aménagements type plantations de haies, semis de couverts favorables à la biodiversité...
- Au fil de l'eau : suivi scientifique de l'impact des aménagements réalisés sur les pratiques agricoles, les résultats de l'exploitation et sur la biodiversité

### **Le GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) du Vaudoux à Belleville :**

- L'exploitation, en polyculture-élevage, est d'un peu plus de 400 ha dont environ 120 en prairie permanente, le reste en terres labourables pour les cultures fourragères et de vente,
- Il s'agit d'une exploitation exemplaire en matière de pratiques environnementales favorables à la biodiversité. Elle multiplie les initiatives, liées à la fois à sa localisation et à la volonté de ses exploitants. Parmi les mesures environnementales et naturalistes, notons la qualité de l'eau (captage de Griscourt), l'opération Agri-Mieux Esch-Plateau de Haye (préservation de la qualité de l'eau de la rivière Esch et de la nappe du plateau calcaire de Haye). La ferme est située dans un écrin protégé (site Natura 2000 Vallée de l'Esch, Espaces Naturels Sensibles (ENS) Val de Moselle Dieulouard, Prairies humides de Saulxis à Belleville).
- Les exploitants ont la volonté de généraliser le non labour, sont sensibles à la préservation des sols et à la protection des eaux, ils pratiquent une gestion de l'herbe extensive avec une politique de remise en herbe, ils ont accentué la rotation, sont engagés dans une réduction quantifiée d'utilisation de produits phytosanitaires (50%), une gestion des espèces susceptibles de causer des dégâts dans les cultures par des auxiliaires de culture, un projet de redynamisation de mare prairiale pouvant contribuer à l'abreuvement du bétail dans le cadre de la démarche de ferme ambassadrice.
- A noter : l'exploitation pratique la vente en circuit court, valorisant ainsi une valorisation locale de ses produits. L'exploitation compte 80 vaches allaitantes charolaises et environ 15 génisses bouchères/an qui sont commercialisées en vente directe de caissettes par leur atelier de découpe.
- Pour la prochaine campagne (2020-2021) les 90 ha de cultures du plateau de Belleville seront conduits en agriculture de conservation.

### **Contacts presse :**

Gaëlle RIMELEN, Chambre d'agriculture. 03 83 93 34 71/ 06 12 15 20 70  
Gilliane Riouffrait, CD54 – 03 83 94 52 76 / 06 03 22 20 58